



REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRETE
Portant réglementation du stationnement
10 AVENUE PAUL PROSPER GUILHEM

Le Maire de la Commune de Beaucouzé,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par les lois n°82.623 du 22 juillet 1982 et n°83.1186 du 29 décembre 1983,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R411-8 et R411-25,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} partie – signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992)

VU la demande de l'entreprise LUC DURAND, en date du 30/05/2023,

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement dans le secteur concerné par les travaux afin d'assurer la sécurité des usagers et de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARRETE

Article 1 – Circulation et limitation du stationnement

En raison de travaux de branchements d'assainissement et d'eau potable, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, 10, avenue Paul Prosper Guilhem du **12 juin 2023 au 23 juin 2023 inclus (4 jours de travail)**.

La circulation pourra être perturbée. La circulation et le stationnement seront interdit pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier. La circulation sera barrée et deux déviations seront mises en place selon le plan ci-joint par les rues de la Chambre aux Deniers, Pierre Joseph Proudhon, le boulevard Victor Beaussier, les rue du Nid de pie, Georges Mandel et les départementales D523 et D102E pour la déviation 1, par les rues de la Chambre aux Deniers, Pierre Joseph Proudhon et les départementales D523 et D102E pour la déviation 2.

La signalisation sera fournie, installée puis retirée par l'entreprise LUC DURAND.

Article 2 – Affichage et signalisation

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités des sections concernées par l'entreprise.

La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - 8^{ème} partie : signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992).

Article 3 – Application et diffusion

Monsieur le Directeur des services de la Mairie de BEAUCOUZE,
LUC DURAND, ZA La Chesnaie, PRUILLÉ, 49220, LONGUENEE-AN-ANJOU,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ANGERS, rue du Nid de Pie, 49000 ANGERS.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

A Beaucouzé, le 30 mai 2023

Le Maire,



Yves COLLIOT



S.A. Luc DURAND

Tél. 02.41.95.35.29

Fax 02.41.95.66.45

Carrière de CHAUVON : Tél. 02.41.95.39.43
Centrale à enrobés : Tél. 02.41.95.86.62

VOIRIES - CARRIERES - DEMOLITIONS
TERRASSEMENTS - RESEAUX DIVERS
AMENAGEMENTS PAYSAGE

MAIRIE DE BEAUCOUZÉ

Esplanade de la Liberté
49071 Beaucouzé

Tél : 02 41 48 00 53

Fax : 02 41 32 24 33

Courriel : servicetechniques@beaucouze.fr

Référence du dossier :

D230210-06

**DEMANDE D'ARRETE
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

Je soussigné, Monsieur **BLAVIGNAC Romain**,

Entreprise SA Luc DURAND

Domiciliée à 49220 PRUILLE – Z.A. LA CHESNAIE

☎ 02.41.95.35.29

Fax 02.41.95.66.45

Déclare devoir effectuer des travaux de branchements d'assainissement et d'eau potable au 10, Avenue Paul Prosper Guilhem à Beaucouzé

Et demande que :

- la circulation soit :

Route Barrée (Cf. plan joint)

Chaussée Rétrécie avec alternat par panneaux B15/C18

Déviée par (Cf. plan joint)

Autres :

- le stationnement soit : interdit dans l'emprise des travaux

A partir du 12/06 au 23/06 inclus (4 jours de travail durant cette période).

Fait à PRUILLE, le mardi 30 mai 2023

BLAVIGNAC Romain 07.62.77.88.62



Luc DURAND

TRAVAUX PUBLICS

www.lucdurand.fr

des Hommes, des métiers, une entreprise

TRAVAUX DE BRANCHEMENTS ALM

SCHÉMAS DE SIGNALISATION

BEAUCOUZÉ

Voie : Avenue Paul Prosper Guilhem

N° : 10

Branchements : AEP/EU/EP

Durée prévisionnelle : 4 jours

CODE CHANTIER : D230210-06

PROFONDEUR ESTIMÉE DU RESEAU : 3.00m



PLAN DE SITUATION

DATES : à partir du **12/06/2023** au **23/06/2023**



reproducible for use in the framework of the project of the Angers Loire Métropole

LUC DURAND Z.A. la Chesnaie - PRUILLÉ - 49220 LONGUENÉE-EN-ANJOU

Tél : 02 41 95 35 29 • Fax : 02 41 95 66 45 • Email : contact@lucdurand.fr

S.A.S. au capital de 100 000 € - SIREN 518 318 229 - RCS Angers B 318 845 229 - APE 4312 A - FR Intra communal FR 75 218 845 229

AGENCE DE PRUILLÉ
Pruillè - 49140
Tél : 02 41 95 35 29

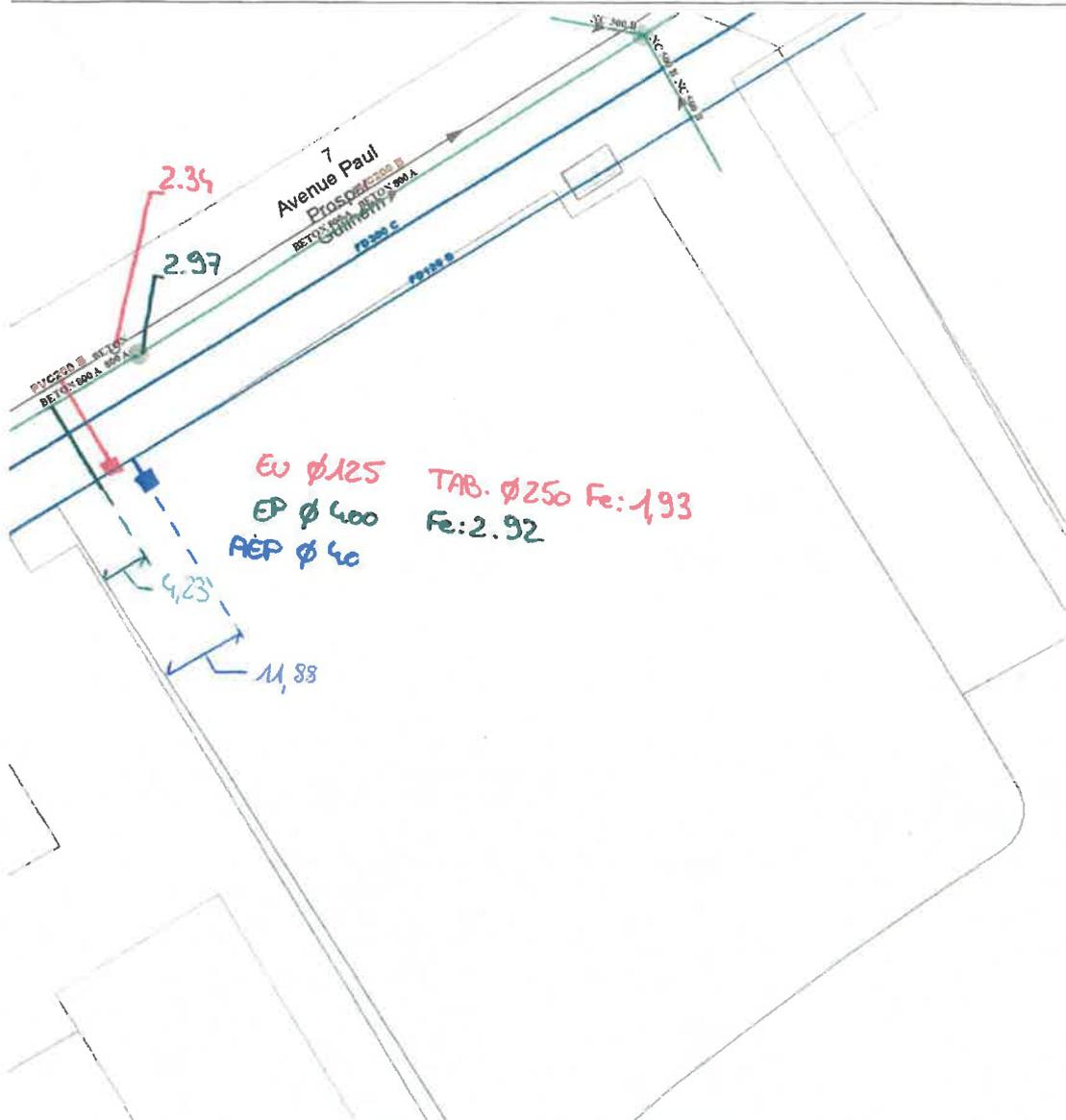
AGENCE DE LONGUE
Longue-Jumeil (49)
Tél : 02 41 95 35 29

AGENCE DE SABLE-SARTHE
La Baillieul (72)
Tél : 02 41 95 35 29

DÉPÔT DES MAUGES
Beaupréau-en-Mauges (49)
Tél : 02 41 95 35 29

DÉPÔT DE LANGEAIS
Langeais (71)
Tél : 02 41 95 35 29

DÉPÔT DE CHARTRES
Nogent-le-Phaye (28)
Tél : 02 41 95 35 29



Légende dynamique

Vitesse	Voies Hydrauliques	Régimes	Manèges
• 50 km/h	• Pannes	• Basse	• Pique de station
• 70 km/h	• Voies Hydrauliques	• Changement d'état	• Pique point
• 90 km/h	• Éclairage	• Changement de sens	• Débarcadere
• 110 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 130 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 150 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 170 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 190 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 210 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 230 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique
• 250 km/h	• Pannes	• Changement de sens	• Pique

Notes

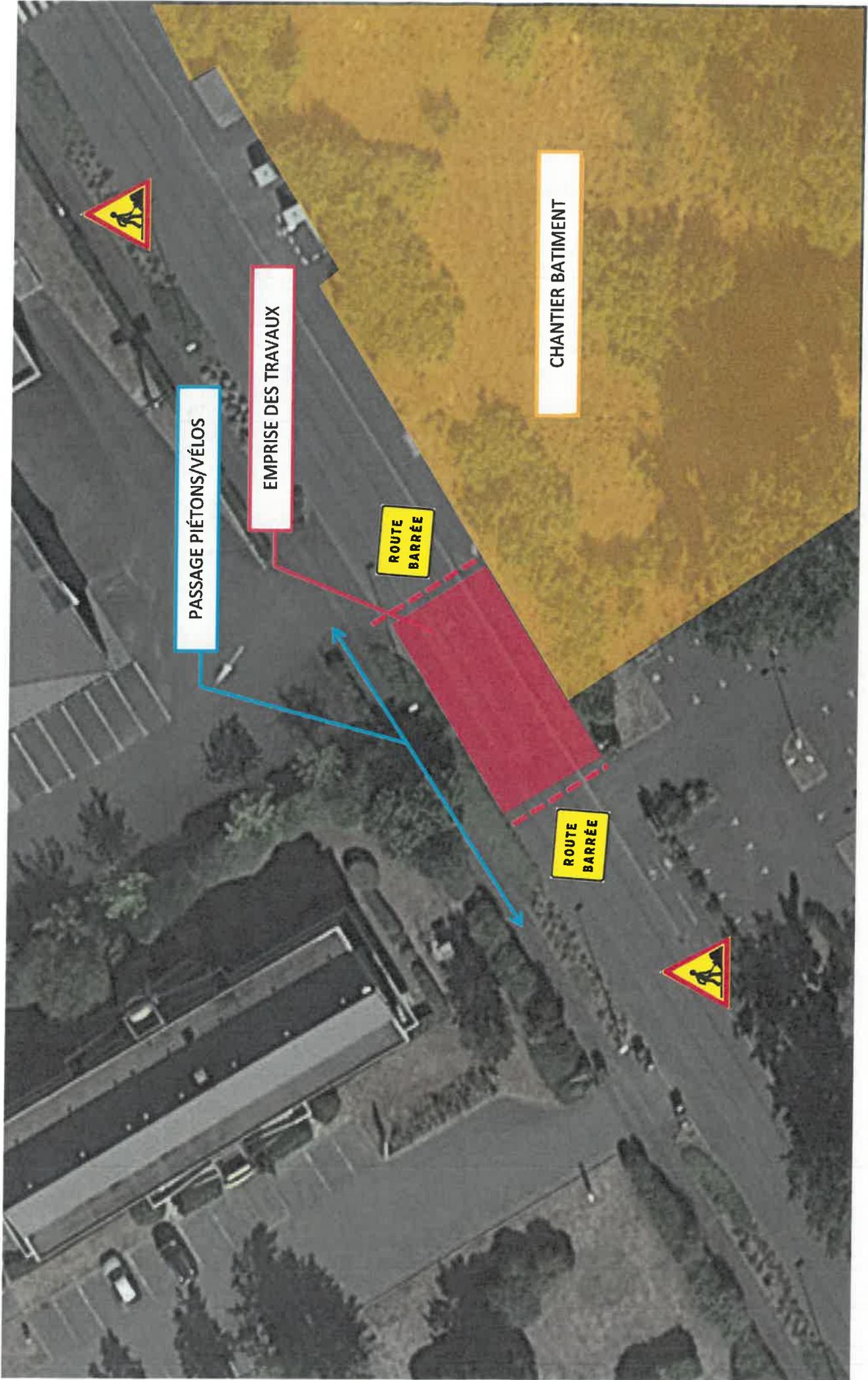
Maxime NORMAND
06 80.58.23.06

25,0 0 12,5 25,0 Mètres

Projection RGF CC47

1: 500

Copyright Angers Loire Métropole



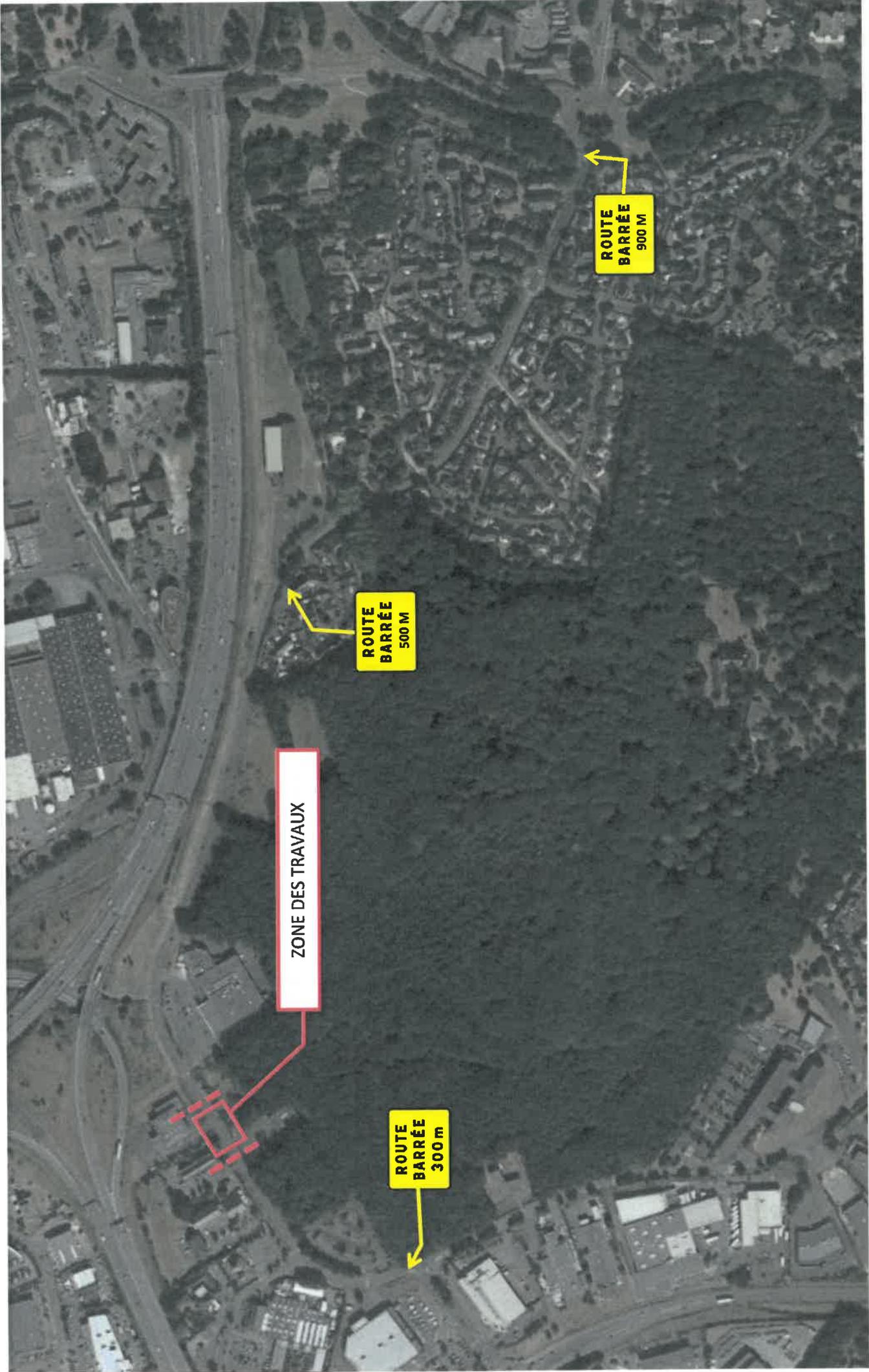
PASSAGE PIÉTONS/VÉLOS

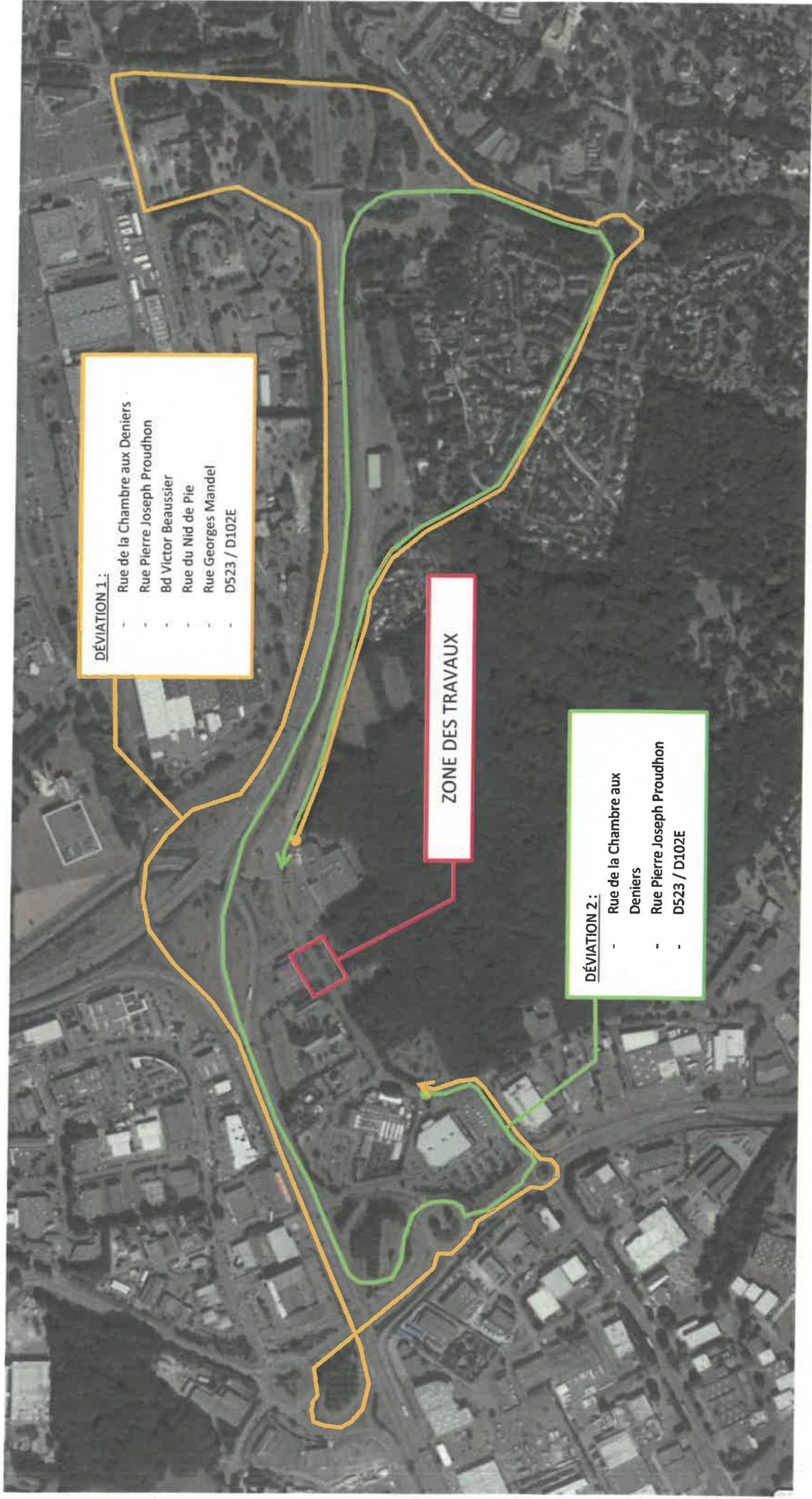
EMPRISE DES TRAVAUX

ROUTE BARRÉE

CHANTIER BATIMENT

ROUTE BARRÉE





- DÉVIATION 1:**
- Rue de la Chambre aux Deniers
 - Rue Pierre Joseph Proudhon
 - Bd Victor Beaussier
 - Rue du Nid de Pie
 - Rue Georges Mandel
 - D523 / D102E

ZONE DES TRAVAUX

- DÉVIATION 2:**
- Rue de la Chambre aux Deniers
 - Rue Pierre Joseph Proudhon
 - D523 / D102E